

## Refus d'indemnisation FGAO sur propositions en attente ?

## Par editoedie, le 19/05/2014 à 14:08

le FGAO me demande d'accepter des propositions (certes indécentes )d'indemnisation-j'ai accepté mais pas de résultat depuis mars 2013? quel organisme contentieux puis-je saisir ?respects

## Par cloclo7, le 20/05/2014 à 12:06

Bonjour Monsieur,

Vous pouvez si vous le souhaitez faire appel à un avocat pour demander l'exécution forcée de la transaction si il y a eu une transaction, voire contester cette dernière en raison de son inexécution.

s'il n'y a pas eu de transaction, il est possible de saisir le juge des référés pour obtenir le paiement des propositions d'indemnisation.

Je suis à votre disposition pour de plus amples renseignements

Cordialement
Clotilde COURATIER-BOUIS